

**PROCES-VERBAL  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 30 OCTOBRE 2014**

Le 30 octobre 2014 à 19H15

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Martine OLLIVIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24/10/2014

Étaient présents: Madame Martine OLLIVIER, maire, Bernard BALAYE, Cécile CELETTE, Jean-Philippe METZ, Mireille SEIGNOVERT, adjoints Marc LECOINTRE, Laurent CELLARIER, Laëtitia THOUÉZ, Pierre SEUX, Isabelle GONNARD, Elodie SEGEALET, Stéphanie STANCO, Jean-Pierre GRANGE, Sylvie FRANCO, Isabelle PALLUY Conseillers Municipaux.

Pouvoir de :

Excusée :

Absent :

Madame Isabelle PALLUY a été élue secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

**Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 16 septembre 2014 et signature du registre des délibérations.**

- **Taux de la Taxe d'aménagement :** délibération est prise à 14 voix pour 5% et 1 voix pour 4.5 % instituer la taxe d'aménagement en fixant un taux uniforme de 5 % pour l'ensemble du territoire communal et délibération est prise à 13 voix pour et 2 abstentions, exonérer en application de l'article L. 331-9 du code de l'urbanisme totalement les surfaces des abris de jardin soumis à déclaration préalable.
- **Achat photocopieur et contrat de maintenance :** à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, la transmission des flux comptables à destination de la trésorerie devra obligatoirement être effectuée au format PESV2, les factures devront donc être scannées. Il est donc nécessaire de disposer d'un scanner. Le choix d'acquisition d'un photocopieur/scan a été privilégié. Délibération est prise à l'unanimité pour approuver l'acquisition d'un photocopieur/scan à la société Annonay Maintenance Bureautique (AMB) pour un montant de 3 550 € HT et valider le contrat de maintenance avec cette même société.
- **Fixation du montant de la participation pour les élèves scolarisés à l'école publique résidant hors de la commune :** délibération est prise à l'unanimité pour fixer la participation pour les élèves scolarisés à l'école publique résidant hors de la commune au même montant que le coût de fonctionnement du contrat d'association avec l'école privée de Saint-Cyr.
- **Aide exceptionnelle enseignante spécialisée:** surseoir à statuer, en attente d'informations complémentaires.
- **Achat mobilier extérieur et budget plantations :** délibération est prise à l'unanimité pour approuver l'acquisition de mobilier extérieur, 5 bancs et 3 poubelles pour un montant de 3 722.40 € TTC. L'attribution d'un budget plantation sera délibéré ultérieurement.

**- URBANISME :**

**Déclaration préalable :**

- PERRET Serge : 33 rue des Mûriers- division de parcelle.

**Certificat d'urbanisme :**

- Me Jean Louis SERVE – Morel
- Me Laurent SCHLAGBAUER – Beauregard

**Permis d'aménager :**

- SARL La Demeure Conjard Thierry : Morel – création de 2 lots à bâtir

**Permis de construire :**

- SANCHEZ Romain et VALANCONY Aléna : 24 rue de l'Eglantine – maison individuelle
- GONNARD Isabelle et VINCENT François : 10 rue de l'Eglantine – maison individuelle
- M. et Mme DEDINGER Alain : rue des Mûriers – maison individuelle

## QUESTIONS DIVERSES :

- **SCOT** : Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion de présentation du SCOT par le Syndicat mixte des Rives du Rhône est programmée le mardi 18 novembre ou le jeudi 20 novembre à 19h00 à Vernosc avec les communes de Vernosc, Talencienx et Thorrenc.
- **Commémoration du 11 novembre** : Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le rassemblement pour la commémoration du 11 novembre est fixé à 8h45 devant l'ancienne mairie. Madame Mireille Seignovert indique au Conseil Municipal que Mme Helmer petite-nièce de M. Eugène Besset, soldat oublié sur le monument aux morts, participera à cette cérémonie.
- **Banquet des classes** : Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le banquet des classes en 4 aura lieu dimanche 30 novembre, l'apéritif sera offert par la commune.
- **Ecole publique** : Madame le Maire présente au Conseil Municipal des demandes de l'école publique de Saint-Cyr, la première concerne l'aménagement de la cour. La seconde le problème des cailloux dans la cour qui pourrait être solutionné par la mise en place de dalles. La dernière concerne le rétablissement de la connexion Internet, celui-ci devrait être résolu à la reprise des vacances de la Toussaint. Madame le Maire informe également que le conseil d'école aura lieu vendredi 7 novembre.
- **Tennis club** : Madame le Maire présente au Conseil Municipal une demande du tennis Club de Saint-Cyr pour l'utilisation des douches, les élus donnent un avis défavorable à cette demande, des économies d'énergies sont en cours sur la commune. Une demande est également faite pour la dégradation des courts de tennis, des devis seront demandés pour leur réfection.
- **Crèche la compagnie des loustics** : Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le comité de suivi du CEJ (contrat enfance jeunesse) se réunira vendredi 7 novembre à 19h, Mmes Mireille Seignovert et Cécile Celette représenteront la commune.
- **Piste cyclable** : Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la société Eiffage mandatée par la communauté d'agglomération du Bassin d'Annonay a effectué des travaux de voirie sur la piste cyclable, reprise d'enrobés vers le pont sous la déviation et marquage au sol sur la RD 82 traversée du village.
- **Devis Marianne** : Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'acquérir une Marianne pour les locaux de la mairie. Un avis favorable est donné à l'unanimité.
- **Bouygues immobilier** : Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un compromis de vente portant sur la parcelle A 1869 située derrière la mairie avait été signé l'an dernier avec la société Bouygues Immobilier. L'opération était destinée au logement de salariés du nucléaire travaillant sur le site de Saint-Alban. EDF ne souhaitant pas loger plus de salariés sur le Nord du département de l'Ardèche, considérant que deux opérations, en cours de construction, satisferont leur besoin en logement sur le secteur, la société Bouygues Immobilier ne donne pas suite à la promesse de vente. Un rendez-vous avec le Notaire a été pris pour remettre à la vente ce terrain, une estimation des domaines devrait être faite.
- **Gourmandises de l'Ardèche** : inauguration samedi 8 novembre à 11h00.
- **Salle Campo Santo** : Madame le Maire donne lecture d'un courrier de jeunes de Saint-Cyr pour la location de la salle du Campo Santo pour le réveillon du 31 décembre, les élus donnent un avis favorable à cette demande, aux conditions de location habituelles.
- **Feuillet municipal de fin d'année** : Madame Mireille Seignovert propose au Conseil Municipal une réunion le 6 novembre pour l'élaboration d'un mini feuillet municipal qui paraîtra en fin d'année.
- **Nom de rue** : Monsieur Jean-Pierre Grange informe le Conseil Municipal que des problèmes de confusion de nom de rue entre la rue des Vignes et Rue de la Grand'Vigne ont été constatés, les habitants du quartier de la Rue de la Grand'Vigne seront consultés pour un éventuel changement de nom.